

## AVIS DE MARCHÉ

*Marché de travaux de construction d'un office / Salle de restauration – Groupe scolaire de La Métairie*

### ACHETEUR

Nom : Ville des Herbiers  
SIRET : 218 501 096 000 18  
Groupement d'acheteurs : NON

### COMMUNICATION

Profil d'acheteur : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)  
L'intégralité des documents se trouve sur le profil  
d'acheteur : OUI  
Utilisation de moyens de communication non  
communément disponibles : NON  
Contact administratif : Service Commande Publique - 02 51 91 07 67  
Contact technique : Questions écrites à poser sur [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

### PROCEDURE

Procédure : Adaptée ouverte  
Technique d'achat : Marché ordinaire  
Date et heure limites de remise des plis : **8 avril 2024 à 12h00**  
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite  
Réduction du nombre de candidats : NON  
Négociation possible : OUI  
Variantes : Autorisées

### MARCHE

*Marché de travaux de construction d'un office / Salle de*  
Intitulé : *restauration – Groupe scolaire de La Métairie*  
Type : Travaux  
Groupe scolaire La Métairie, rue Michel Delalande - 85500  
Lieu d'exécution : LES HERBIERS  
Tranches : NON  
PSE : OUI  
PSE 1 « Mur de clôture » pour les lots 1, 2, 3 et 6  
PSE 2 « Revêtement type Flotex » pour les lots 8, 10 et 12

### LOTS

Marché alloti : OUI  
Lot 2 : Gros œuvre  
Lot 3 : Ravalement  
Lot 4 : Charpente bois  
Lot 5 : Etanchéité  
Lot 6 : Métallerie - serrurerie  
Lot 7 : Menuiseries extérieures aluminium  
Lot 8 : Menuiseries intérieures bois  
Lot 9 : Cloisons – doublages  
Lot 10 : Carrelage – faïence  
Lot 11 : Plafonds suspendus  
Lot 12 : Peinture  
Lot 13 : Equipements cuisine  
Lot 14 : Plomberie sanitaires – chauffage - ventilation  
Lot 15 : Electricité – courants faibles

### RENSEIGNEMENTS

Visite obligatoire : OUI  
Pour les lots 1, 2 et 13

### DATE D'ENVOI DE L'AVIS

12/03/2024

***Les informations ci-dessus sont détaillées dans le Règlement de Consultation***